



Une structure d'accueil périscolaire appelée l'AAEC (association « accueil des enfants à Choisel ») existe au sein de notre village depuis quelques années. Elle est gérée par des parents bénévoles, avec le soutien de la Mairie et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Cet accueil est ouvert aux enfants de Choisel et autres communes, scolarisés en primaire et au collège (6ème et 5ème) tous les jours d'école de 16h30 à 19h20 (hors mercredis).

Les enfants sont encadrés par un professeur des écoles et un animateur. Ce qui leur permet de faire leurs devoirs en petit comité mais aussi de se détendre et faire la connaissance des autres enfants des différents hameaux du village.

Cet accueil propose en plus, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires (TAP), pour les enfants scolarisés en primaire, des activités variées par période scolaire (voir la liste sur le site de la mairie).

La structure est souple et peut accueillir les enfants régulièrement (1 à 4 jours/semaine) ou ponctuellement : il suffit pour cela d'adhérer à l'association et d'inscrire l'enfant.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès des acteurs bénévoles de cette association :

- Clotilde Chaudé, La Ferté : 06 15 79 55 97
- Andréa Ravary, Herbouvilliers : 06 20 58 52 24
- Marie-Jeanne Julhes, La Ferté
- Valérie Layet, Château de Breteuil
- Clémence Alasseur, Herbouvilliers
- Gaëlle Samuel, Herbouvilliers
- Cécile Dispau, La Fillolière

Ainsi que par mail : accueilchoisel@gmail.com

Les bulletins d'inscription et informations sont disponibles sur le site de la mairie de Choisel : www.choisel-commune.fr (rubriques vie locale et scolarité).

Une adhésion à l'Association par année civile est obligatoire pour les enfants inscrits (une seule par famille). Un tarif journalier est ensuite appliqué. Une adhésion de soutien est également possible.

